

Communication de M. le Maire relative à VéloCité

M. LE MAIRE : Dernier élément pour aujourd'hui, et j'en aurai terminé pour les propos liminaires, vous redire juste un mot de VéloCité, on en a beaucoup parlé dans la presse, dans les différents médias, redire à celles et à ceux qui ont mis en place ce système, à l'époque Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER, aujourd'hui Nicole WEINMAN, Corinne TISSIER et Cyril DEVESA, leur dire, surtout aux élus mais aussi bien sûr aux services, autour de Pascal GUEDEFIN, combien nous sommes satisfaits de VéloCité puisque vous savez, Besançon pour ce qu'on appelle le vélo partagé, est la quatrième ville de France. La première, c'est Paris, c'est difficile de lutter avec Paris, la deuxième c'est Lyon, c'est quand même plus gros que Besançon, la troisième c'est Toulouse et la quatrième ville de France en matière d'utilisation, c'est Besançon. Nous ne sommes pas peu fiers qu'effectivement à Besançon nous ayons été la troisième ville de France à mettre en place VéloCité et que nous soyons la quatrième pour l'utilisation, puisque vous savez qu'à ce jour, c'est-à-dire un an après, 230 000 déplacements ont été enregistrés et 260 000 kilomètres ont été parcourus, il y a environ 1 000 locations quotidiennes sur un parc de 200 vélos.

Le service, à la demande de l'Adjointe Nicole WEINMAN, a fait une enquête par mail, parce que le mail c'est très développement durable, ça ne coûte pas grand chose et ça n'utilise pas de papier, auprès de 1 500 utilisateurs : taux de réponse 50 % dans la semaine ; sur une échelle de 1 à 10, la note moyenne c'est 8 sur 10, donc ce qui est bien sûr excellent, je crois qu'il y en a que quelques-uns qui ont donné une note inférieure à 5, je crois 4 ou 5, ...3 donc c'est bien en-dessous de 5. Et 17 % des abonnés habitent hors de Besançon.

Les déplacements, il y a trois tiers à peu près égaux, un tiers pour des déplacements professionnels, un tiers pour les loisirs et un autre tiers pour les achats. Hommes, femmes sont représentés de manière à peu près identique et puis 42 % des abonnés déclarent réduire leur abonnement automobile dans les parkings et même 3 % disent qu'ils ont totalement abandonné leur voiture sacrée, 3 % ce n'est qu'un début mais ça va dans la bonne direction.

Je rappelle aussi que nous avons décidé, pour fêter cet anniversaire, d'être très généreux, même si déjà VéloCité, vous savez que c'est gratuit quand on l'utilise par séquence de moins d'une demi-heure, il faut au bout d'une demi-heure l'avoir reposé sur la station, mais on peut l'utiliser 3, 4, 5, 10 fois dans la journée, si vous ne dépassez pas une demi-heure c'est gratuit. Aujourd'hui dans sa grande bonté et surtout pour développer l'usage du vélo à Besançon, la Ville a décidé avec Decaux, de faire une opération promotionnelle : si vous vous abonnez avant la fin de ce mois, il y a trois mois gratuits en plus, ce ne sont pas des soldes, là c'est l'inverse, c'est une promotion. Et aussi du temps supplémentaire : un quart d'heure sera attribué aux cyclistes qui remonteront leur vélo dans les stations un peu hautes, c'est-à-dire Xavier Marmier, Liberté, Leclerc, Gare et puis encore une autre je crois parce que l'on pensait que, en fait, personne ne remonterait les vélos à la gare par exemple, eh bien si, Éric ALAUZET par exemple remonte en vélo jusqu'à la gare avec Benoît CYPRIANI. Et puis, devant le succès nous sommes en train de discuter avec la Société Decaux, avec Jean-Charles DECAUX pour développer encore les informations en temps réel et augmenter le nombre des stations car il y a des demandes maintenant sur les quartiers périphériques et comme on sait que les cyclistes n'hésitent pas maintenant à remonter quelques petites bosses, on va peut-être envisager de s'étendre vers les Chaprais, vers Montrapon et reste posé encore le problème du Campus universitaire avec une demande forte en vélo.

Donc je voudrais féliciter l'ensemble du service, ça se passe c'est vrai, très bien avec la Société Decaux, je crois qu'il faut le dire, et ces 260 000 km parcourus, ce sont quand même 55 tonnes de gaz carbonique qui n'ont pas été produites et c'est à peu près je crois trois fois le tour de la terre, ce qui n'est quand même pas rien, parcouru à la force du mollet par les Bisontines et des Bisontins.

Voilà, c'était peut-être un petit peu long mais c'est rare qu'il y ait autant d'interventions en début de Conseil et puis nous nous retrouvons aussi après trois mois de vacances...

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, bien sûr que nous sommes tous pour le développement du vélo, mais une autocongratulation aussi longue de dix minutes - un quart d'heure, si ça vous fait plaisir, tant mieux, mais si vous aviez assisté à la réunion que présidait justement votre Adjointe Nicole

WEINMAN le 17 septembre, vous auriez eu l'enthousiasme un peu refroidi, parce que rien ne sert de se vanter, après tout on n'a fait qu'imiter. J'attends aussi bien sur le plan culturel que sur tous les autres plans, qu'on invente vraiment quelque chose qu'on n'importe pas d'ailleurs, alors on a importé le vélo, c'est bien, il faut encore déjà avoir l'aptitude, à importer. Mais, rien ne sert d'avoir les vélos, encore faut-il avoir les infrastructures, et vous auriez eu l'enthousiasme refroidi en entendant ce qui s'est dit sur l'absence de cohérence, sur l'absence de performance et d'efficacité des pistes cyclables actuelles.

Par ailleurs, la question est latente de s'occuper du vélo à assistance électrique. Les administrations d'Etat, notamment la Direction Départementale de l'Équipement par exemple, a des fonctionnaires qui circulent avec des vélos à assistance électrique dans la ville pour aller à leurs réunions de service et je ne comprends pas pourquoi, vous qui êtes toujours les premiers en tout, que vous nous fassiez une apologie de 15 minutes alors que l'Etat est déjà bien en avance sur nous dans cette Ville...

M. LE MAIRE : L'Etat, mon cher Jean, n'est pas en avance...

M. Jean ROSSELOT : ... mon rôle est de recadrer...

M. LE MAIRE : ... oui bien sûr, vous avez raison et mon rôle est de rétablir la vérité, puisque votre recadrage je l'ai entendu mais je me permettrai de vous signaler que la Ville n'est pas en retard sur l'Etat, pas plus que l'Agglomération, puisque nos deux collectivités ont chacune 20 vélos électriques à disposition de leur personnel. Ssi vous venez quelquefois à l'Agglomération, ça doit vous arriver, vous verrez qu'il y a même un garage à vélo avec les vélos à l'intérieur, des vélos électriques, et que la Ville, il n'a pas dû vous échapper, construit actuellement un parking pour les vélos, donc nous sommes en avance sur l'Etat, car les vélos électriques il y en a à Besançon, depuis combien ? ... peut-être 7-8 ans. Voilà, c'est une information que je vous donne. Alors cela dit, on ne va peut-être pas rentrer trop dans le débat. Je passe encore la parole à Nicole, à Éric, puis à M. BONNET, ensuite nous rentrerons dans le cours du Conseil si vous le voulez bien...

Mme Nicole WEINMAN : Je voudrais rappeler à Jean ROSSELOT qu'il ne doit pas confondre un grief sur des équipements avec un concept comme celui de VéloCité. Je ne pense pas que quelqu'un ici, quelle que soit sa tendance politique, puisse nier le succès de VéloCité. Les quelques griefs que tu as entendus mon Cher Jean, si tu m'écoutes encore, à cette réunion, concernaient le nombre de kilomètres de pistes et de zones cyclables encore à Besançon et je vais te répéter ce que j'ai dit ce soir-là et ce que j'ai dit aux quelques personnes présentes, représentants associatifs et individuels d'ailleurs, c'est que sur 451 kilomètres de voirie, nous ne ferions pas 450 kilomètres de zones, ni de pistes cyclables, qu'on répond à un programme cohérent, et comme tu le soulignais toi-même, c'est important la cohérence, et synergique avec l'Agglomération pour définir et hiérarchiser effectivement un développement de tous ces équipements en faveur du vélo.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, Chers Collègues, je vais être rapide. Dans votre intervention, différents événements et éléments ont été évoqués, des hommages que nous avons partagés et qui ne nécessitent pas de commentaires de notre part. Jean ROSSELOT est revenu sur VéloCité, je voudrais revenir un peu sur le souci des libertés publiques que vous avez exprimé, souci que nous partageons et que le Président de la République, le Gouvernement et les parlementaires de la Majorité partagent, puisque que justement le projet initial EDVIGE, comme vous l'avez dit, a été remis en question et que c'est dans ces conditions qu'on peut dire qu'il n'y a pas d'inquiétude pour la démocratie, si vous en aviez éventuellement.

M. LE MAIRE : Nous resterons vigilants.

M. Éric ALAUZET : Je suis heureux de voir Jean ROSSELOT donner un bon coup de pédale, le problème c'est qu'il avait pris un peu de retard dans l'étape précédente, mais ce n'est pas interdit de rejoindre le peloton.

Plus sérieusement, je crois qu'il faut aussi se féliciter de l'action qui a été menée conjointement par les collectivités locales à Besançon, sur l'opération « pendant 5 jours, je me passe de ma voiture », et moi j'ai été vraiment stupéfait de voir que 600 personnes, Bisontins ou de la périphérie se sont prêtées au jeu,

ont essayé de voir comment pendant une semaine ils pouvaient s'en passer, cela signifie qu'on est en train de reproduire l'offre, qu'effectivement comme tu le dis Jean, il y a énormément à faire encore sur les pistes cyclables mais pas seulement, effectivement il faut continuer à promouvoir l'offre mais la demande est là, elle est vraiment là, les deux se rejoignent, donc tout va aller dans le bon sens. Mais moi j'étais vraiment surpris que 600 personnes aient joué le jeu, jamais je n'aurais imaginé cette réussite. Voilà, donc c'est bien encourageant.

Mme Corinne TISSIER : Je crois que les commentaires de Jean ROSSELOT sont assez intéressants parce que si on se reporte à 2001, quand on proposait des aménagements cyclables, on nous disait : mais enfin pourquoi faites-vous cela, il n'y a pas de cyclistes sur la ville. Et je pense que c'est intéressant de voir ce qui s'est passé en 7 ans, c'est-à-dire que le vélo a repris, est devenu à nouveau un mode de déplacement et qu'on veut lui donner plus de place et qu'il y a des difficultés, mais je trouve que là pour le coup, c'est intéressant parce que maintenant, on cherche comment effectivement partager à nouveau la voirie et ne plus avoir simplement la voiture comme mode principal de déplacement, et je pense que là on a fait du chemin, même s'il en reste encore à faire.

La Ville de Besançon a par ailleurs signé une charte des Villes à vélo partagé et je crois que ce qui est important, c'est qu'on cherche aussi à réfléchir avec d'autres villes. Là je suis arrivée en retard parce que j'étais à l'Assemblée Générale du Club des Villes Cyclables avec Cyril DEVESA qui va me remplacer. Trop de personnes voulaient participer. On arrive à un engagement des villes, tous partis confondus d'ailleurs, plus important et félicitons-nous-en et continuons, mais je crois qu'on est à un tournant intéressant.

M. LE MAIRE : Bien, en fait nous sommes tous d'accord ! C'est bien.